

# Un programme de formation en cinq axes



Chantal Toupin  
ctoupin@asstsas.qc.ca

S'inspirant des meilleures pratiques pédagogiques, le programme de formation PDSP vise à développer une culture de prévention organisationnelle. Il assure que tous les acteurs qui gravitent, de près ou de loin, autour des soins, partagent les mêmes connaissances et les mêmes orientations, et ce, jusqu'aux preneurs de décisions.

Le programme se décline en cinq axes puisque les besoins de formation diffèrent en fonction de l'emploi occupé, passant du travailleur au gestionnaire. Ces formations permettent aux différents acteurs impliqués dans la prévention des troubles musculosquelettiques (TMS)

liés au déplacement de personnes et dans l'application des PDSP de jouer leur rôle en fonction de leurs responsabilités.

## Gestion de la prévention des TMS liés au déplacement de personnes

Cet axe aborde principalement les pratiques organisationnelles. Il répond à notre vision que la formation des travailleurs ne peut, à elle seule, éliminer les accidents liés au déplacement de personnes. Il vise à structurer le programme de formation PDSP à l'intérieur des activités de prévention des TMS lors des soins et à promouvoir une gestion collaborative de la SST. C'est dans cet axe que les rôles de tous les acteurs doivent être définis afin d'instaurer une responsabilité partagée dans une culture de prévention des TMS.

AXE	POUR QUI	OBJECTIFS
1 <b>Gestion de la prévention des TMS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préventionnistes</li> <li>Chefs d'unités de soins</li> <li>Membres des comités paritaires de SST</li> <li>Représentants syndicaux</li> <li>Responsables de formation</li> <li>Gestionnaires en milieux d'hébergement et des soins de longue durée</li> <li>Chargés de projet / responsables du programme PDSP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Structurer le programme de formation PDSP</b> dans le cadre de la prévention des TMS lors des soins</li> <li><b>Promouvoir une gestion collaborative</b> de la SST</li> </ul>
2 <b>Formation des moniteurs PDSP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute personne choisie pour accompagner et soutenir le personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Accompagner et soutenir les travailleurs</b> dans l'apprentissage et l'application des PDSP</li> </ul>
3 <b>Formation des travailleurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute personne qui offre des soins ou des services directs aux personnes, que ce soit en cours d'emploi, lors de formation professionnelle ou d'activités bénévoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Se protéger face aux risques de TMS</b> lors des soins et des déplacements de personnes</li> </ul>
4 <b>Formation des responsables de la prescription des méthodes de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Professionnels de la réadaptation</li> <li>Professionnels des soins infirmiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Adopter une perspective SST</b> dans ses décisions et ses recommandations afin de ne pas exposer les soignants à des risques pour leur santé et leur sécurité</li> </ul>
5 <b>Sensibilisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestionnaires et travailleurs œuvrant dans d'autres services que les soins</li> <li>Grand public, proches aidants, bénévoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Connaître les grandes orientations</b> de la formation PDSP</li> <li><b>Connaître les enjeux en SST</b> et les bénéfices attendus d'une démarche globale de la prévention des TMS</li> </ul>

## Former un moniteur PDSP, c'est s'enrichir d'une personne-ressource qui forme et soutient les travailleurs...

À cette fin, deux formations sont en développement. La première, *PDSP prévention des TMS*, s'adresse principalement aux responsables de la prévention. Elle présente les étapes et les outils requis pour une démarche globale. La seconde formation, *PDSP gestion*, vise à outiller les gestionnaires dans la mise en place de stratégies de gestion pour l'application des PDSP. Par exemple, elle montre comment faire vivre les PDSP dans son service, ce qui est nécessaire pour que les soignants puissent appliquer ce qu'ils ont appris en formation, etc.

Par ces formations et les outils qui les accompagnent, les principaux acteurs de la mise en place et de l'application du programme PDSP comprendront où s'inscrit la formation PDSP dans une démarche plus large, soit un programme de prévention des TMS qui embrasse tous les éléments de la situation de travail.

### Formation des moniteurs PDSP

Former un moniteur PDSP (voir p. 18), c'est s'enrichir d'une personne-ressource qui forme et soutient les travailleurs, en plus de conseiller l'organisation dans tous les aspects liés au déplacement sécuritaire de personnes. La formation *PDSP moniteurs*, d'une durée de cinq jours, offre des outils et développe des compétences afin de jouer ce rôle clé dans la réussite du programme de prévention des TMS.

Plus d'une centaine de moniteurs PDSP ont été formés et accrédités au cours de la dernière année. Quant aux formateurs PDSP, ils seront invités, en 2022, à une réaccréditation qui leur permettra d'obtenir le statut de moniteur PDSP.

### Formation des travailleurs

Au cœur du programme, la formation *PDSP travailleurs* s'adresse à toute personne qui offre des soins ou des services directs aux personnes, que ce soit en cours d'emploi, lors de formation professionnelle ou d'activités bénévoles. Elle se décline en deux volets.:

- Une formation théorique en ligne d'une durée de trois heures
- La pratique des méthodes de déplacement sécuritaire avec un moniteur accrédité, de durée variable selon le contexte d'apprentissage (ex. : sept heures pour une formation donnée en salle à un groupe de huit participants)

À la suite de cette formation, le soignant pourra appliquer la démarche pour un soin sécuritaire afin d'éviter les risques de blessure. La formation complète (théorie en ligne et pratique avec un moniteur accrédité) mène à l'émission d'une carte PDSP.

### Formation des responsables de la prescription des méthodes de travail

Nos observations, au fil des années, nous ont permis de constater que les professionnels qui prescrivent les méthodes de travail, c'est-à-dire ceux de la réadaptation et ceux des soins infirmiers, ne reçoivent pas tous la formation PDSP lors de leur parcours académique ou en cours d'emploi. Cela mène parfois à des recommandations incompatibles avec des principes de déplacement sécuritaire, créant des situations à risque pour les soignants qui doivent les appliquer.

Afin de réduire ces situations, nous préparons deux nouvelles formations (*PDSP réadaptation* et *PDSP soins infirmiers*) pour ces professionnels afin qu'ils puissent adopter une perspective de SST dans leurs décisions et leurs recommandations.

### Sensibilisation

Nous offrirons bientôt une capsule d'information pour sensibiliser les différents acteurs qui gravitent autour des personnes recevant des soins afin que tous partagent la même vision de la prévention. On y abordera, par exemple, l'importance de l'aménagement d'une chambre, des équipements adéquats ou des vêtements adaptés afin de permettre aux soignants de donner des soins de façon sécuritaire. Cette capsule s'adressera aux gestionnaires et aux travailleurs non cliniques (installations matérielles, gestion des risques, achats), aux proches aidants, aux familles, etc.

### Votre rétroaction

Les formations des travailleurs et des moniteurs sont déjà disponibles alors que les autres sont en développement. Nous comptons sur vous pour nous faire part de vos besoins afin de nous aider à vous offrir des contenus répondant à votre réalité. ■

POUR PLUS D'INFORMATION

Écrivez-nous à [PDSP@asstsas.qc.ca](mailto:PDSP@asstsas.qc.ca)